



HAL
open science

Licence Physique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02036247

HAL Id: hceres-02036247

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036247>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 1

Demande n° S3LI120000726

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Physique

Présentation de la mention

La licence de Physique est une formation généraliste en sciences de la matière avec une spécialisation en physique générale. Cette formation fournit aux étudiants les bases nécessaires à une poursuite d'études choisies en master, en école d'ingénieurs et éventuellement en doctorat. Cependant, une insertion professionnelle est possible à l'issue de la licence en tant que technicien supérieur ou assistant ingénieur, en entreprise ou dans des organismes publics.

L'objectif principal de cette licence est de former les étudiants aux concepts et phénomènes principaux qui président aux grandes lois de la physique contemporaine. Elle permet également d'acquérir des compétences nécessaires à la pratique des sciences telles que les capacités d'analyse, de formalisation, de modélisation et de résolution de problèmes scientifiques. Cette formation, centrée sur la physique, débute par une année d'orientation commune à différentes licences (Physique - Chimie - Matériaux, Chimie, Sciences de la Terre et Mécanique, (PCSTM)). La spécialisation se fait progressivement en 2^{ème} (L2) et 3^{ème} (L3) année par l'introduction d'une proportion de plus en plus importante de physique. Ce dispositif permet une réorientation vers les autres licences s'appuyant sur le portail PCSTM jusqu'en fin de L2.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (Portail PCSTM)	144
Nombre d'inscrits en L2	35
Nombre d'inscrits en L3	34
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	22 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	90 %
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier de la licence de Physique est de bonne qualité, à la fois du point de vue du contenu des enseignements et de l'équipe pédagogique que du point de vue de sa structure et de son fonctionnement. L'objectif ultime affiché est la formation d'étudiants à un niveau master et de préférence à la recherche, mais une insertion professionnelle au niveau L3 reste possible.

La structuration de la formation, qui commence par une L1 très généraliste et une spécialisation progressive permet aux étudiants, jusqu'en fin de L2, d'acquérir une bonne culture scientifique tout en conservant des possibilités de réorientation vers les autres licences issues du portail ou d'autres formations de l'établissement (licence Sciences exactes et naturelles, licences de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale ou IPAG).

Le souci porté à la réussite des étudiants se traduit par un suivi régulier des étudiants :

- Stage de rentrée, organisé au niveau de l'établissement, au cours duquel les étudiants sont formés aux méthodes du travail universitaire.
- Système d'enseignants référents à tous les niveaux.
- Heures de soutien à tous les niveaux de la formation.
- Possibilité offertes aux étudiants en situation d'échec de préparer un Diplôme d'Université (DU) en sciences. Ce DU permet une reprise d'études en L1 ou une réorientation en BTS ou DUT.
- UE de méthodologie en S1.

Des enquêtes semestrielles d'évaluation des enseignements et de la vie étudiante sont organisées par l'Université. Les résultats de ces évaluations, ainsi que les rencontres régulières entre équipes pédagogiques et délégués étudiants, servent à améliorer la formation.

Au niveau de l'UFR Sciences et propriétés de la matière, les équipes pédagogiques sont organisées en sections disciplinaires. Ces sections disciplinaires sont chargées de piloter de façon cohérente les formations de la L1 à la 2nde année de master.

Les données fournies dans le dossier (taux de réussite en licence et taux d'intégration important en master) vont à l'appui de ce projet pédagogique.

- Points forts :

- La pluridisciplinarité de la mention Physique et la spécialisation progressive sont des atouts pour cette formation.
- Le suivi des étudiants (tutorat, enseignants référents) est opérationnel.
- Les enquêtes d'évaluation des enseignements par les étudiants sont prises en compte dans l'évolution de la formation.
- Le Projet Professionnel Personnel de l'Étudiant est obligatoire en L2.
- Il existe des passerelles vers d'autres licences en L2.
- Un stage de 8 semaines suivi d'une soutenance orale est obligatoire en L3.

- Points faibles :

- Aucune enquête n'est fournie sur l'insertion professionnelle des diplômés.
- Le dossier ne précise pas les caractéristiques de la population étudiante.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Les modalités de contrôle des connaissances, notamment la répartition contrôle continu/contrôle terminal et les modalités de compensation entre semestres, devraient être mieux renseignées.

Il conviendrait d'analyser le devenir des étudiants (poursuite après diplôme, taux d'échec en cours...).

Une incitation plus prononcée à la mobilité internationale pourrait être envisagée.